



PROGRAMME INTERNATIONAL EN TECHNOLOGIES APPROPRIÉES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

I/ CONTEXTE

En 2017-21, la HES-SO a lancé un nouveau programme intitulé « Entrepreneuriat et technologies appropriées pour le développement des pays émergents de la Francophonie ». Ce programme a financé des appels à projets sur les thématiques du développement durable, de la sécurité alimentaire et de la santé humaine et a soutenu des projets de recherche appliquée réalisés en partenariat entre la HES-SO et les universités des pays-cibles francophones (Burkina Faso, Haïti, Liban, Maroc, Sénégal, Vietnam). Le succès de cette première expérience motive la HES-SO à poursuivre son action dans la réalisation d'un second programme visant la promotion des projets de recherche appliquée et formation dans le domaine des technologies appropriées pour le développement durable entre la HES-SO d'une part, et les hautes écoles francophones du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord et subsaharienne, de l'autre.

La thématique de cet appel à projets couvre les six domaines de recherche et de formation de la HES-SO. Elle se place au croisement de la promotion des technologies appropriées pour le développement des pays concernés et des défis qu'ils doivent relever face aux divers enjeux de développement durable sur le plan local, national et global.

La définition et les champs d'application des technologies appropriées aux pays en développement ont beaucoup évolué depuis leur conceptualisation dans les années 1950-70¹. Sur la base de diverses expériences publiques-privées conduites à travers le monde depuis plusieurs décennies, on évoque aujourd'hui tous les savoirs scientifiques et/ou technologiques permettant un développement à faible coût, proche des besoins des populations locales.

La définition du développement durable renvoie ici à la stratégie pour la durabilité de la HES-SO 2021-2024, qui se réfère au rapport Brundtland et définit la durabilité de la manière suivante : « la durabilité est un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

Les pays en développement du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord et subsaharienne sont confrontés à des problèmes de développement durable de nature à la fois environnementale et socio-économique, et à des échelles variables sur le plan local, national, régional et global. Les hautes écoles de la HES-SO conduisent des activités de recherche et de formation en économie, en ingénierie, en santé, en travail social, et dans les arts et le design, qui contribuent déjà et peuvent participer davantage dans le futur à une résolution collaborative de ces problèmes.

¹ Les technologies appropriées ont été initiés par l'économiste britannique d'origine allemande E.F. Schumacher qui les a popularisés en 1973 dans son ouvrage « Small is beautiful - une société à la mesure de l'homme ».





II/ OBJECTIFS

Cet appel à projets vise à promouvoir la collaboration internationale entre la HES-SO et les hautes écoles francophones de la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord) et d'Afrique subsaharienne.

Les objectifs de cet appel à projets sont les suivants :

- Promouvoir la mise en œuvre des projets de recherche appliquée et de formation dans le domaine des technologies appropriées pour le développement durable entre la HES-SO et les hautes écoles de la région MENA et d'Afrique subsaharienne ;
- Valoriser les thèmes de recherche prioritaires sur le développement durable identifiés dans le « [Livre blanc sur la recherche en développement durable](#) » des Académies suisses des sciences en lien avec la thématique des technologies appropriées ;
- Développer l'internationalisation de la HES-SO auprès des pays francophones d'Afrique subsaharienne et de la région MENA en stimulant la collaboration entre la communauté scientifique suisse et celles des régions ou pays ciblés.

Les projets doivent prévoir des activités de Ra&D et de formation dans le domaine des technologies appropriées pour le développement durable. Les activités de formation peuvent prendre la forme suivante (liste non exhaustive) :

- Organisation de séminaires thématiques ;
- Production de capsules pédagogiques ;
- Création de cours partagés et de matériels pédagogiques communs ;
- Organisation d'une école d'été ou d'hiver ;
- Création de nouvelles formations innovantes (niveau bachelor, master ou formation continue).

III/ CARACTÉRISTIQUES DES PROJETS

Pays ciblés

Les pays francophones de la région MENA et d'Afrique subsaharienne sont éligibles pour cet appel à projet.

Thématique

Parmi les sept axes de recherche sur le développement durable identifiés par le « Livre blanc sur la recherche en développement durable », cet appel à projets se focalise sur les quatre thématiques suivantes :

- De la nourriture pour le genre humain et la planète ;
- Des espaces vitaux et prospères : un développement spatial durable ;
- Une société à zéro émission nette de gaz à effet de serre ;
- Des systèmes économiques et financiers pour le bien-être.





Durée et financement des projets

Les projets devront durer entre 12 et 15 mois. Le montant maximal du soutien pour chaque projet est de 100'000 CHF. Un budget détaillé doit être soumis avec le projet de candidature. Les dépenses prévues doivent être justifiées et mises en relation avec les activités de recherche et de formation prévues.

Les coûts éligibles sont les suivants :

- Coûts salariaux directs de l'équipe de recherche HES-SO selon les taux horaires internes uniformisés 2021-2024 ;
- Frais de déplacement (hébergement, repas, transport) ;
- Frais de matériel (matériels de laboratoire, réactifs, consommables, etc) ;
- Frais pour des prestations externes (maximum 15% des fonds octroyés) ;
- Frais de publication.

NB : Le financement ne peut pas être utilisé pour couvrir les coûts salariaux des partenaires d'Afrique subsaharienne et de la région MENA.

IV/ CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

1. Le projet doit être porté par au moins un-e requérant-e suisse et un-e requérant-e de la région MENA ou d'Afrique subsaharienne;
2. La requérante ou le requérant principal de la région MENA et/ou d'Afrique subsaharienne doit être affilié à une université accréditée ou à une institution publique de recherche;
3. Le projet doit prévoir à la fois des activités de recherche et de formation;
4. Le projet doit indiquer clairement l'impact attendu, et possiblement mesurable, de la mise en œuvre du projet dans le/les pays ciblés;
5. D'une durée moyenne du projet de 12 à 15 mois au maximum, le projet devra se terminer au plus tard le 30 mai 2024. Il sera soumis à une évaluation intermédiaire puis finale.

VI/ SÉLECTION ET ÉVALUATION

Selon les critères d'éligibilité indiqués dans la section IV, la sélection est effectuée par le comité scientifique du programme, qui est spécialisé dans le domaine de l'appel à projets. Il est composé d'experts suisses et internationaux.

Critères d'évaluation :

1. Qualité scientifique (pertinence de la question de recherche, correspondance à la thématique, approche méthodologique, état des connaissances et proposition de recherche empirique) ;
2. Adéquation des activités de formation proposées ;
3. Expertise et complémentarité des partenaires ;
4. Valorisation (scientifique, professionnelle, auprès de la cité) ;





5. Impact attendu en adéquation avec un ou plusieurs des 17 objectifs de l'Agenda 2030 des Nations Unies ;
6. Potentiel pour une collaboration à long terme et activités futures.

VII/ MODALITÉS DE DÉPÔT DES PROJETS ET REPORTING

Le dépôt des demandes s'effectue en ligne sur la plateforme suivante : <https://hes-so.k-review.com>

Le dossier complet, rédigé en français ou en anglais, doit être soumis au plus tard le 1^{er} octobre 2022.

Les candidats retenus sont tenus de préparer un court rapport de projet à la fin de la période de financement.

VII/ CALENDRIER

| | |
|--|------------------------------|
| Ouverture de l'appel à candidatures | 22 juin 2022 |
| Echéance pour la soumission des candidatures | 1 ^{er} octobre 2022 |
| Annonce des résultats | Décembre 2022 |
| Date limite pour le démarrage des projets | Février 2023 |
| Durée des projets | Jusqu'à 15 mois |
| Echéance pour la remise des rapports finaux | Juin 2024 |

